

RÉF : MR36

Risque chimique : évaluer le facteur de pénibilité lié aux agents chimiques dangereux

OBJECTIFS Comprendre la réglementation relative à la mise sur le marché des agents chimiques. Maîtriser les définitions : danger, risque, substance et exposition. Évaluer et gérer le risque chimique au sein de l'entreprise. Contrôle de l'exposition professionnelle. Évaluer le facteur de pénibilité lié aux agents chimiques dangereux.

PUBLIC

Industriels, fabricants, distributeurs, utilisateurs, directeurs, juristes, ingénieurs et techniciens en hygiène/ environnement, animateurs développement durable, consultants, bureaux d'études.

CONTENU

- Règlement relatif à la mise sur le marché et à la manipulation des agents chimiques.
- Les classes de dangers liées au règlement CLP :
 - dangers physico-chimiques,
 - dangers sur la santé,
 - dangers sur l'environnement.
- Lien entre Installations classées (IC) et produits chimiques.
- Analyse des fiches de données de sécurité.
- Évaluation du risque chimique.
- Évaluer le facteur de pénibilité relatif aux produits chimiques.
- Gestion opérationnelle et documentaire du risque chimique.
- Liens entre l'entreprise, l'administration et la médecine du travail.
- Réalisation d'une étude de cas pour comprendre chaque étape de l'évaluation du risque chimique et du facteur de pénibilité.).

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis. Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.



DURÉE 2 jours

PRIX 1 250 € HT
(les repas sont offerts)

SESSION
A - 27-28 septembre - Paris

